



Guide à l'intention des parents des élèves de l'école secondaire Sophie-Barat



TABLE DES MATIÈRES

L'ÉCOLE SECONDAIRE SOPHIE-BARAT	3
LA POLITIQUE D'ADMISSION (CSDM) ET LE LIBRE CHOIX	4
LA RENTRÉE SCOLAIRE	4
L'UNIFORME	4
LA CARTE ÉTUDIANTE	5
LE TRANSPORT EN COMMUN ET LE TRANSPORT ACTIF	5
LES CASIERS	5
L'EMPLOI DU TEMPS EN NEUF JOURS	6
LE DÉROULEMENT D'UNE JOURNÉE TYPE	6
LA CAFÉTÉRIA ET LES LUNCHS	6
LES ACTIVITÉS DU MIDI	7
LES ACTIVITÉS PARASCOLAIRES ET THÉMATIQUES	7
LE PLEIN AIR À SOPHIE-BARAT	8
LA RÉCUPÉRATION ET L'AIDE AUX DEVOIRS	8
LES ABSENCES ET LES RETARDS	8
LES ÉVALUATIONS	9
LES COURS D'ÉTÉ DE LA CSDM POUR LES ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ ET LES EXAMENS DE REPRISE	9
LE PROGRAMME D'ÉMULATION BARAT ET LES AUTRES PROGRAMMES D'ENCOURAGEMENT	10
LA COMMUNICATION ÉCOLE-FAMILLE	10
LES RESSOURCES DE SOUTIEN DE L'ÉCOLE	11
LES RESSOURCES DE SOUTIEN EXTERNES	12
PARTICIPATION À LA VIE DÉMOCRATIQUE DE L'ÉCOLE	13

Que votre enfant soit nouvellement inscrit à l'école secondaire Sophie-Barat ou qu'il la fréquente déjà, ce guide vous fournira des informations utiles pour mieux comprendre son environnement. Ce document a été conçu par des parents, pour des parents. Nous espérons qu'il pourra répondre à vos questions et guider votre enfant au cours de son cheminement scolaire. Nous vous conseillons de consulter régulièrement le site Web de l'école pour vous tenir informé de la vie à Sophie-Barat.

L'ÉCOLE SECONDAIRE SOPHIE-BARAT

L'école secondaire Sophie-Barat compte près de 1600 élèves et près d'une centaine d'enseignants. Elle offre divers cheminements scolaires ainsi qu'une vie étudiante stimulante de par les nombreuses activités qui s'y déroulent, notamment ses activités parascolaires sportives et culturelles. En plus du secteur régulier et de l'adaptation scolaire, Sophie-Barat propose deux programmes uniques à Montréal : DÉFI (avec examen d'admission) et Concentration plein air (l'inscription est soumise à certaines conditions).

Le code de vie de Sophie-Barat met l'accent sur le respect et la responsabilisation de chacun. Son projet éducatif, quant à lui, est axé sur la lecture, les stratégies et les méthodes de travail efficaces ainsi que la motivation scolaire.

Les élèves sont répartis dans deux bâtiments de la façon suivante :

Annexe

750, boul. Gouin Est
Tél. : 514 596-5538

Élèves des 1^{re}, 2^e et 3^e secondaire du programme régulier

Pavillon principal (ou maison mère)

1239, boul. Gouin Est
Tél. : 514 596-5535

Élèves des 4^e et 5^e secondaire du programme régulier et
élèves de tous les niveaux du programme DÉFI
et du secteur de l'adaptation scolaire

LA POLITIQUE D'ADMISSION (CSDM) ET LE LIBRE-CHOIX

Quels sont les critères de la CSDM et de l'école Sophie-Barat concernant la politique d'admission des élèves au régulier, au DÉFI ou à la concentration plein air ?

Votre enfant est inscrit à l'école Sophie-Barat mais vous n'habitez pas sur le territoire de l'école ? Aura-t-il une place à la rentrée prochaine ? La fratrie est-elle prioritaire lors des inscriptions ?

Pour répondre à toutes vos questions concernant la politique d'admission de l'école, consultez le document explicatif sur le site Web à :

<http://sophie-barat.csdm.ca/files/Admission-des-élèves-à-la-CSDM-Forum.pdf>

LA RENTRÉE SCOLAIRE

Au cours de l'été, les parents reçoivent par lettre la date et l'heure de la rentrée et la liste des effets scolaires. Certains éléments pourraient s'ajouter lors de la rentrée selon les demandes des enseignants.

Lors de la première journée, les élèves sont rassemblés par foyer (groupe repère) ou par niveau. On remet alors à chaque élève son horaire, ses manuels scolaires, ses cahiers d'activités et un ou deux cadenas (voir la rubrique *Les casiers*). Les étudiants de première année ont également droit à une visite de l'école afin de se familiariser avec l'emplacement de leurs classes. Durant la première semaine, les enseignants donneront aux élèves une liste complète des effets scolaires exigés.

L'UNIFORME

L'école s'est dotée d'un code vestimentaire, et le port de l'uniforme (haut uniquement) est obligatoire. L'uniforme est composé de polos, de t-shirts à manches courtes ou longues, de pulls et de vestes. Les collections des uniformes des années précédentes sont toujours acceptées. Veuillez noter qu'un t-shirt d'éducation physique est obligatoire pour tous les élèves.

Pour ce qui est des vêtements couvrant le bas du corps et des chaussures, il n'y a pas d'uniforme ni de couleur imposés. Ils doivent cependant respecter le code vestimentaire de l'école (cf. agenda de votre enfant). Les jeans et les pantalons de sport sont acceptés s'ils sont propres et en bon état. En cas de non-respect du code vestimentaire, l'école se réserve le droit de renvoyer l'étudiant chez lui pour qu'il se change, peu importe les cours qu'il manque.

Le fournisseur des uniformes est la compagnie RaphaëlU. Les commandes s'effectuent par Internet (www.raphaelu.ca) par téléphone (450 979-2322, poste 5). Vous pouvez

recupérer les vêtements directement chez le fournisseur ou vous les faire livrer par la poste (frais supplémentaires).

Astuce : Il est préférable de commander les vêtements avant les vacances d'été. Il est suggéré d'acheter 4 t-shirts ou polos à manches courtes, 2 chandails à manches longues et 2 pulls. Vous trouverez sur le site du fournisseur les mensurations correspondant à chaque taille ainsi que la politique de remboursement et d'échange de la compagnie.

Remarque : L'école récupère les uniformes usagés dans la mesure où ils sont en très bon état. Il suffit de les déposer propres au secrétariat. Ils seront mis à la disposition des parents qui éprouvent des difficultés financières. En cas de besoin, contactez le secrétariat.

LA CARTE ÉTUDIANTE

Durant l'année, l'élève doit avoir sa carte étudiante sur lui en tout temps. La photo pour la carte est prise durant les premiers jours d'école. Cette carte est nécessaire pour emprunter des livres à la bibliothèque, participer à certaines activités le midi et s'identifier lors des examens à la fin de l'année. Elle permet aussi de payer les repas de la cafétéria (voir la rubrique *La cafétéria et les lunchs*). En cas de perte, l'élève doit se rendre au secrétariat pour la remplacer (coût de 2 \$).

LE TRANSPORT EN COMMUN ET LE TRANSPORT ACTIF

L'école n'offre pas le service de transport scolaire. Les élèves qui utilisent les transports en commun doivent avoir une carte OPUS personnalisée. À la mi-septembre, la Société de transport de Montréal (STM) organise à l'école une séance de photos pour la carte OPUS. Il est possible aussi de se rendre dans l'un des points de service de la STM pour faire sa carte.

Par ailleurs, l'école encourage le transport actif en mettant à la disposition des élèves des supports à vélo à chaque pavillon. On recommande toutefois d'arriver tôt pour s'assurer d'une place. La piste cyclable du boulevard Gouin mène à l'école.

LES CASIERS

L'élève a un casier pour toute l'année. Dans certains cas, il partagera un deuxième casier avec un élève de sa classe. Il est responsable de les garder propres. Pour ces casiers, les cadenas sont fournis par l'école.

Lors des cours d'éducation physique, les élèves ont accès à un casier temporaire dans les vestiaires du gymnase. L'utilisation d'un cadenas personnel est obligatoire.

Pendant la journée, les étudiants ne peuvent pas se déplacer avec leur sac d'école. Ils doivent le laisser dans leur casier et ne prendre avec eux que le matériel nécessaire

pour chaque cours ainsi que leur agenda. À la fin de la journée, ils doivent récupérer leurs effets dès la fin de la dernière période de cours, avant la fermeture de l'aire des casiers.

Astuce : Entraînez votre enfant à utiliser un cadenas à roulette avant la rentrée réduira son stress lors des premiers jours de classe.

Remarque : Si vous souhaitez acheter un organisateur de casier, vérifiez auprès de votre enfant que son casier s'y prête, car il existe différentes tailles de casier à l'école.

L'EMPLOI DU TEMPS EN NEUF JOURS

L'horaire s'étale sur un cycle de 9 jours. Les cours varient donc chaque semaine. Les jours sont identifiés par leur nombre, de 1 à 9 (jour 1, jour 2, etc.). On conseille aux élèves d'inscrire à l'avance les cours de chaque journée dans les espaces réservés à cet effet dans leur agenda pour identifier facilement le jour du cycle. Les journées pédagogiques ne sont pas incluses dans le cycle.

LE DÉROULEMENT D'UNE JOURNÉE TYPE

Les portes de l'Annexe ouvrent à 8 h 15 et celles du pavillon principal, à 8 h. Cependant, les jours de grand froid (-20 °C) ou de forte pluie, les portes de l'Annexe ouvrent aussi à 8 h.

Les cours commencent à 8 h 30 précises et se terminent à 15 h 15.

Il y a quatre cours par jour, chacun d'une durée d'une heure quinze. Une pause de 15 minutes est prévue entre les cours pour permettre aux élèves de passer d'une classe à l'autre.

Les enseignants ont une classe attirée. Ce sont les élèves qui se déplacent.

La pause pour le repas est de 11 h 15 à 12 h 30. Les élèves sont libres de sortir de l'enceinte de l'école, mais de nombreuses activités gratuites sont organisées dans différents locaux (voir les rubriques *Les activités du midi* et *Les activités parascolaires et thématiques* ci-après). Les élèves peuvent aussi profiter des périodes de récupération ou faire des travaux personnels (voir la rubrique *La récupération et l'aide aux devoirs*).

À l'Annexe, les élèves sont libres d'entrer et de sortir de l'école de 11 h 15 à 11 h 45. De 11 h 45 à 12 h 20, la circulation entre l'intérieur et l'extérieur n'est plus possible. Au pavillon principal, les portes demeurent toujours ouvertes.

LA CAFÉTÉRIA ET LES LUNCHS

Votre enfant peut utiliser la cafétéria de son pavillon ou apporter son lunch (des fours à micro-ondes sont mis à leur disposition).

Les cafétérias de la CSDM se renouvellent. Il est maintenant possible pour les élèves de faire des achats à la cafétéria avec leur carte étudiante. En effet, vous avez accès au nouveau site Web, « Ma cafétéria! », qui vous permet d'acheter des repas complets ou de recharger la carte étudiante de votre enfant, en ligne, à partir d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un téléphone intelligent. Le coût d'un repas complet est d'environ 4\$.

Pour savoir comment déposer de l'argent sur la carte étudiante de votre enfant, rendez-vous sur le portail de la CSDM, ouvrez l'onglet *Dossier scolaire* et cliquez sur *Service alimentaire – MA CAFÉTÉRIA* (à droite), ou consultez le site Web de l'école à **sophie-barat.csdm.ca/services/cafeteria**.

LES ACTIVITÉS DU MIDI

Les activités offertes le midi sont gratuites. Elles commencent généralement au mois d'octobre. L'école propose des activités sportives (sports collectifs, musculation), artistiques et scientifiques, des jeux de société ainsi que de l'aide aux devoirs et de la récupération avec un enseignant. De plus, les élèves ont accès à des laboratoires informatiques et peuvent se détendre (billard et musique) au *Philanthrope*, local 152, ou au café étudiant de l'Annexe, *Le 4 ½*. Ces activités sont supervisées par le personnel de l'école. Les élèves n'ont qu'à se présenter le jour même à l'activité de leur choix pour y participer.

Les étudiants peuvent aussi fréquenter la Maison des jeunes. Cet organisme à but non lucratif est installé dans le local *philanthrope* du pavillon principal. Il propose aux jeunes de nombreuses activités, des jeux vidéo, des jeux de société, etc. Heures d'ouverture : de 11 h à 12h30 et de 15h30 à 19h du lundi au jeudi.

La bibliothèque, située au pavillon principal, accueille tous les élèves de l'école. Elle est ouverte tous les jours de classe, de 8 h 15 à 16 h 15.

Pour connaître le calendrier des activités du midi (plateaux-midi), rendez-vous à **sophie-barat.csdm.ca/activites/**.

LES ACTIVITÉS PARASCOLAIRES ET THÉMATIQUES

Soccer, basket, hockey cosom, volleyball, flag football, cheerleading, improvisation, photographie, club de plein air, ateliers culinaires, ciné-crêpuscule : l'école propose de très nombreuses activités parascolaires qui varient chaque année selon l'intérêt des élèves. Dès la deuxième semaine de la rentrée, les étudiants sont invités (par des messages à l'interphone et des affiches sur les babillards) à exprimer leurs souhaits d'activités lors d'une préinscription. Selon les intérêts, des activités sont alors proposées, et les inscriptions se font en octobre auprès du technicien en loisirs. Les

activités parascolaires sont payantes (entre 20 \$ et 125 \$) et ont lieu à l'école à la fin des cours. Il y a deux sessions par année (avant et après Noël).

Parallèlement aux activités parascolaires, l'école organise tout au long de l'année des journées et des semaines thématiques avec des activités spéciales durant la pause du midi (environ tous les deux mois). Des activités à grand déploiement ont également lieu, comme la journée blanche, le Festifilm (concours de courts-métrages réalisés par les élèves), des concours amateurs, des pièces de théâtre, la nuit de la création, des galas sportif (RSEQ) et méritas, du camping à l'école, etc.

LE PLEIN AIR À SOPHIE-BARAT

Sophie-Barat est la seule école secondaire de la CSDM à offrir – dans son programme scolaire et en parascolaire – des activités de plein air pour motiver les étudiants et promouvoir le respect de la nature, le travail en équipe, l'autonomie et le dépassement de soi.

Les activités de plein air sont proposées à différents niveaux :

- **Concentration plein air** pour les élèves du premier cycle (régulier et DÉFI)
- **Option leadership et plein air** pour les élèves de 3^e et 5^e secondaire
- **le club L'escapade** (activité parascolaire) pour tous les élèves de l'école. Le club organise du camping à l'école ainsi que des sorties de randonnée, de survie en forêt, de canot-camping, etc., à un coût modique.

LA RÉCUPÉRATION

Les enseignants proposent des périodes de récupération les midis ou en fin de journée. La récupération est offerte pour aider les élèves, répondre à leurs questions, revoir certaines notions vues en classe et renforcer leurs acquis. Les enseignants indiquent directement aux étudiants les dates de récupération. Les élèves sont libres d'y assister ou non. L'horaire des périodes de récupération est diffusé sur le site Web de l'école à sophie-barat.csdm.ca/services/aide/.

LES ABSENCES ET LES RETARDS

Vous devez toujours aviser l'école en cas d'absence de votre enfant, dès le matin, en spécifiant le motif. Vous pouvez joindre le secrétariat par téléphone au 514 596-5538, poste 6722 (Annexe), ou au 514 596-5535, poste 2060 (maison mère).

Si votre enfant est en retard dans la journée, vous en serez avisé par courriel. À noter que si votre enfant se lève en retard et arrive après le début des cours, son retard sera

jugé non motivé, même si vous téléphonez à l'école. Au deuxième retard non motivé dans le mois, votre enfant sera convoqué pour une retenue. Une remise à zéro se fait au début de chaque mois. Si le retard est motivé (ex. : rendez-vous médical), votre enfant peut se présenter au secrétariat avec son agenda signé par vous et un billet du professionnel traitant, sans que vous ayez à téléphoner à l'école.

LES ÉVALUATIONS

Les parents peuvent consulter, sur le site Web de l'école, le document de planification globale. Ce document présente, par matière, le contenu des apprentissages et des évaluations ainsi que la pondération des différentes évaluations prévues (examens locaux ou ministériels). Pour les parents qui souhaitent mieux comprendre le bulletin de leur jeune, la Commission scolaire Marie-Victorin a créé un document explicatif très succinct sur le sujet. Il est disponible au www.csmv.qc.ca/secondaire/espace-parents-reussite-educative/bulletin-unique/.

LES COURS D'ÉTÉ DE LA CSDM POUR LES ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ ET LES EXAMENS DE REPRISE

La CSDM propose durant l'été des cours de rattrapage et des examens de reprise pour les élèves ayant eu un échec dans certaines matières (moyenne inférieure à 60 %). Si vous croyez que cela pourrait être le cas de votre enfant, vous pouvez vous informer auprès de la CSDM des dates des cours d'été (csdm.ca/secondaire/cours-dete-et-reprise-dexamen/). Toutefois, il ne faut pas oublier que la dernière étape compte pour 60 % du résultat final.

Les cours d'été ne sont pas obligatoires pour les élèves de première secondaire, mais ils sont très fortement recommandés en 2^e secondaire, puisqu'un échec en français et en mathématiques en 2^e secondaire, ou un total de quatre échecs ou plus, compromet le passage de l'élève en 3^e secondaire. Les cours d'été sont donnés dans trois écoles secondaires de la CSDM (Édouard-Montpetit, Georges-Vanier et Saint-Henri), et les inscriptions ont lieu à l'école Georges-Vanier au début de juillet. Vous disposez malheureusement de peu de temps pour inscrire votre enfant aux cours d'été après la réception du bulletin. Vous devrez donc faire vite. Il est toutefois possible de faire les examens de reprise qui ont lieu à la fin juillet sans avoir suivi les cours d'été.

Astuce : À partir de la fin juin, visitez régulièrement le portail de l'école pour consulter le bulletin de votre enfant dès qu'il sera disponible au lieu d'attendre sa livraison par la poste. Les places aux cours d'été étant limitées par école, nous vous conseillons de vous présenter pour les inscriptions dès le début de celles-ci. Veuillez noter que vous devrez payer pour les cours et les examens de reprise.

LE PROGRAMME D'ÉMULATION BARAT ET LES AUTRES PROGRAMMES D'ENCOURAGEMENT

Des coupons *Barat* sont remis ponctuellement à certains élèves de l'école en signe de reconnaissance, pour souligner leur participation ou leurs efforts. Ces *Barat*, distribués par le personnel de l'école, sont tirés au sort plusieurs fois dans l'année. Les élèves choisis reçoivent des récompenses. D'autres formules de reconnaissance sont aussi utilisées par les enseignants. De plus, à la fin de chaque étape, les élèves méritants figurent au tableau d'honneur de l'école et peuvent recevoir des prix.

LA COMMUNICATION ÉCOLE-FAMILLE

La direction et le personnel de l'école

L'agenda est généralement le principal outil de communication avec les enseignants ou l'école. La liste courriel des enseignants est sur notre site Internet. Il est préférable de s'informer, lors de la première rencontre en début d'année, de la meilleure façon de joindre chaque enseignant.

À chaque niveau est associée une direction adjointe avec laquelle on peut communiquer par courriel ou par téléphone. Leurs coordonnées se trouvent à l'adresse **sophie-barat.csdm.ca/contact/**.

Le portail de la CSDM, un outil important

Le portail de la CSDM est un outil aussi bien pour les élèves que pour les parents. Il vous permet notamment de consulter le bulletin de votre enfant et de payer les repas à la cafétéria. De plus, certains enseignants s'en servent pour y déposer du matériel et communiquer diverses informations (dates des périodes de récupération, notes, etc.).

Si vous avez déjà fourni votre adresse courriel à l'école, vous êtes automatiquement inscrits. Vous devez alors créer un mot de passe en cliquant sur le bouton « Aide » de la page d'accueil du site.

Accédez au portail à **portail.csdm.qc.ca**.

L'assemblée générale

Au début de l'année, tous les parents sont convoqués à l'assemblée générale de l'école. Il est important d'y assister pour élire les parents membres du conseil d'établissement. C'est aussi un moyen de s'informer sur ce qui se passe dans l'école et de rencontrer certains membres de la direction.

Les rencontres parents-enseignants

Durant l'année scolaire, trois rencontres parents-enseignants sont prévues, chacune ayant des objectifs différents.

La première rencontre, qui se tient en septembre, a pour but d'informer les parents des attentes des professeurs et du fonctionnement général des cours. Ce ne sont pas des rencontres personnalisées.

Astuce : Munissez-vous de la liste des professeurs de votre enfant.

La deuxième rencontre a lieu lors de la remise du premier bulletin, au mois de novembre. Vous aurez l'occasion, pour un court moment, de discuter personnellement avec les enseignants de votre enfant. Malheureusement, l'attente pour rencontrer certains enseignants est souvent longue. Il faut vous armer de patience! Les parents d'élèves en difficulté seront reçus en priorité durant une plage horaire déterminée.

Astuce : Arrivez en début de rencontre, ciblez d'avance les enseignants que vous souhaitez rencontrer et, si possible, venez à deux pour pouvoir rencontrer plus d'enseignants.

La troisième rencontre a lieu en février, après la 2^e étape du bulletin. Les parents d'élèves en difficulté sont invités en priorité à rencontrer les enseignants, mais les autres parents peuvent également bénéficier de rencontres, durant une plage horaire déterminée.

Ateliers et conférence

Des ateliers et conférences sont offerts chaque année aux parents. Elles portent sur différents thèmes liés à l'adolescence (sexualité, cyberintimidation, stress, etc.). Les parents sont invités à faire leurs suggestions auprès du Forum des parents.

LES RESSOURCES DE SOUTIEN DE L'ÉCOLE

Si votre enfant a des difficultés scolaires, l'enseignant a la responsabilité de communiquer avec les parents au moins une fois par mois. Cette communication peut prendre différentes formes (devoir à signer, note attribuée à un examen, etc.).

Les élèves qui éprouvent des difficultés d'apprentissage, ou encore des problèmes personnels ou de santé, peuvent obtenir du soutien à l'école. Une équipe dévouée de professionnels offre des services d'éducation spécialisée, de psychoéducation et d'orthopédagogie. Une infirmière est également disponible certains jours ainsi qu'une travailleuse sociale.

Pour connaître les coordonnées de ces personnes-ressources :

sophie-barat.csdm.ca/services/soutien/

Tel que le prévoit la loi, l'école Sophie-Barat a mis en place un plan pour prévenir et combattre l'intimidation et la violence à l'école. Sur le site Web de l'école (**sophie-barat.csdm.ca/ecole/non-a-lintimidation**), vous trouverez les détails de ce plan ainsi qu'un document explicatif destiné aux jeunes.

Pour lutter contre la toxicomanie, l'école a également mis en place un système d'aide aux élèves et développé une étroite collaboration avec divers partenaires extérieurs, dont le centre Dollard-Cormier. Pour toute question, vous pouvez communiquer avec l'intervenante en toxicomanie de l'école au **514 596-5535, poste 6717**, ou consulter le site Web du Centre québécois de lutte aux dépendances (voir la rubrique **Les RESSOURCES DE SOUTIEN EXTERNES** ci-après).

LES RESSOURCES DE SOUTIEN EXTERNES

Plusieurs ressources sont accessibles aux parents et/ou aux jeunes. En voici quelques-unes :

Info-CSDM

Ligne téléphonique qui vise à renseigner la population sur les différents services offerts par la CSDM. Information : **514 596-6000**.

Commissaire du quartier, commissaires-parents et Comité de parents

La commission scolaire est administrée par le Conseil des commissaires. Ce dernier est composé d'un président, élu au suffrage universel par les électeurs du territoire de la commission scolaire, de 12 commissaires, élus par les électeurs de chacune des 12 circonscriptions électorales, et de quatre commissaires représentant le Comité de parents. Ce comité est formé par des délégués élus par les parents de chacune des écoles de la commission scolaire. Pour plus d'information sur le rôle des commissaires ou pour connaître les coordonnées de ces derniers, consultez le site Web de la CSDM (csdm.ca/csdm/conseil-des-commissaires/) ou celui du Comité de parents (cpcsdm.ca/).

Protecteur de l'élève

Le protecteur de l'élève intervient, en dernier recours, à la demande d'un élève ou d'un parent qui n'est pas satisfait du résultat de sa démarche pour résoudre un différend. Il peut être joint à protecteur.eleve@csdm.qc.ca ou au 514 475-6768. Pour plus d'informations sur le protecteur de l'élève, consultez le site Web de la CSDM (csdm.ca/).

Éducation coup de fil

Service anonyme et gratuit de consultation professionnelle par téléphone qui a pour mission de contribuer, dans une optique de prévention et de soutien, au mieux-être des familles, en aidant à comprendre et à solutionner les difficultés liées à l'éducation et aux relations entre parents et enfants dans la vie quotidienne. Information : **514 525-2573**.

Allô-prof

Site Web qui offre gratuitement de l'aide aux devoirs à tous les élèves du Québec. Il met à la disposition des usagers une équipe d'enseignants qualifiés et une communauté virtuelle composée d'élèves aidants, de parents et d'acteurs de l'éducation. Information : www.alloprof.qc.ca/.

Ressources pour contrer l'intimidation :

Zone Ados du site Web du Service de police de la Ville de Montréal

Votre enfant subit de l'intimidation ou en est témoin. Le site Web du Service de police de la Ville de Montréal fournit des conseils utiles et des ressources d'aide, notamment sur le taxage et la cyberintimidation. Information : www.spvm.qc.ca/fr/jeunesse/ados-idee.asp.

Tel-Jeunes

Ressource gratuite, confidentielle et accessible 24 heures sur 24 pour tous les enfants et les jeunes du Québec. Information : www.teljeunes.com; **1 800 263-2266**; **texto : 514 600-1002**.

Jeunesse, J'écoute

Cet organisme offre aux jeunes un service gratuit de consultation téléphonique et en ligne ainsi que de l'information sur divers sujets : intimidation, relations amoureuses, sextage, santé physique, santé émotive, LGBT, famille, violence, etc. Information : www.jeunessejecoute.ca/kids/home.aspx; **1 800 668-6868**.

AidezMoiSVP.ca

Ce site fournit aux adolescents de l'information pour bloquer la propagation de photos et de vidéos à caractère sexuel et propose des solutions pratiques pour reprendre le contrôle de la situation. Le site offre aussi des ressources aux parents et aux adultes de confiance appelés à intervenir auprès de jeunes confrontés à des situations semblables. Information : www.aidezmoisvp.ca.

Ressources en prévention de la toxicomanie (dépendances aux drogues ou à l'alcool) :

Centre québécois de lutte aux dépendances

Le Centre québécois de lutte aux dépendances propose par le biais de son programme APTÉ Parents, des capsules et un jeu de sensibilisation pour aider les parents à prévenir la consommation d'alcool et de drogues chez leurs adolescents. Information : www.cqld.ca/accueil/apte-parents.html.

PARTICIPATION À LA VIE DÉMOCRATIQUE DE L'ÉCOLE

Il y a différentes façons de s'impliquer à l'école Sophie-Barat, même si le rapport parent-école-jeune change à l'approche de l'adolescence. En plus d'assister à l'assemblée générale et aux rencontres parents-enseignants, les parents qui le désirent peuvent prendre une part active à la vie de l'école en se faisant élire au sein du Conseil d'établissement (CÉ), ou en participant au Forum des parents (Organisme de participation des parents) ou à la Fondation de l'école (voir le tableau récapitulatif des instances ci-après).

Le Conseil d'établissement est une instance décisionnelle composée de parents, de la direction et d'autres membres de l'équipe-école, d'élèves du second cycle et, parfois,

de membres de la communauté. Son mandat est défini par la *Loi sur l'instruction publique*. Ses membres se rencontrent une fois par mois. Ils sont appelés à se prononcer sur différents sujets tels que la politique d'encadrement, la répartition de la grille-matière, les activités éducatives, le projet éducatif et le budget annuel de l'école. Pour joindre le CÉ : **514 596-5535** ou **sbarat@csgm.qc.ca**.

Le Forum des parents (aussi appelé Organisme de participation des parents – OPP) est une instance consultative qui a surtout pour but de promouvoir la participation des parents à la réussite scolaire de leur enfant. Ses membres se rencontrent environ une fois par mois pour partager leurs réflexions sur leurs attentes envers l'école, proposer certaines améliorations et mettre sur pied des projets qui touchent les jeunes ou leurs parents... comme le présent guide! Voici quelques-unes des réalisations du Forum ces deux dernières années : production du *Guide à l'intention des parents*; suggestions pour l'amélioration des rencontres parents-enseignants et du site Web de l'école; démarches pour l'ajout de supports à vélo au pavillon principal; sondage auprès des parents pour connaître leur satisfaction à l'égard de la communication école-famille et les sujets de conférences qui les intéressent. Pour joindre le Forum : **forum.des.parents.sophie.barat@gmail.com**.

La Fondation de Sophie-Barat a pour mission de favoriser l'épanouissement des étudiants par le développement d'un milieu de vie dynamique à l'école. Ses objectifs sont d'encourager et de faciliter la participation des étudiants aux activités, d'appuyer les enseignants dans leur travail d'enrichissement pédagogique auprès des élèves et de soutenir financièrement le développement de projets qui suscitent l'intérêt et la participation d'un maximum d'étudiants. Les sommes recueillies par la Fondation servent principalement à acheter du matériel, à financer des activités et à offrir des bourses lors du gala de fin d'année. Ces dernières années, la Fondation a notamment contribué à l'achat de supports à vélo, de rideaux de scène, d'appareils photo, de caméras vidéo et de meubles pour la bibliothèque. Les membres de la Fondation se réunissent régulièrement, à l'Annexe. Pour joindre la Fondation : Site Web : **fondation-sophie-barat.com**.

Remarque : Les procès-verbaux du Conseil d'établissement et les comptes rendus des rencontres du Forum des parents peuvent être consultés sur le site de l'école. Ceux de la Fondation sont disponibles sur demande. Il est possible d'assister aux rencontres du CÉ en tant qu'observateur et de se joindre au Forum et à la Fondation à tout moment durant l'année.

INSTANCES PARTICIPATIVES ÉCOLE SOPHIE-BARAT

	Conseil d'établissement (CÉ)	Forum des parents	Fondation Sophie-Barat
Membres	<ul style="list-style-type: none"> Parents (8) Direction présente à toutes les rencontres Élèves du conseil étudiant (2) Communauté (2) : Maison des jeunes, Carrefour Jeunesse Emploi Enseignants (8) 	<ul style="list-style-type: none"> Parents intéressés (nombre illimité) Min. de 3 : président(e), vice-président(e), secrétaire Direction présente à 1 rencontre sur 2 	<ul style="list-style-type: none"> Parents et anciens élèves intéressés (nombre illimité) Min. de 3 : président(e), vice-président(e), secrétaire Représentant(s) de l'école
Forme d'implication	<ul style="list-style-type: none"> Les parents sont majoritairement élus pour 2 ans Élections à l'assemblée générale en septembre 	<ul style="list-style-type: none"> Volontaire, inscription à l'assemblée générale en septembre Possibilité de se joindre en cours d'année 	<ul style="list-style-type: none"> Volontaire, inscription à l'assemblée générale de La Fondation Possibilité de se joindre en cours d'année
Rôle	Rôle décisionnel (voir sujets traités ci-dessous)	<ul style="list-style-type: none"> Donner son avis et transmettre les préoccupations des parents au CÉ, au représentant du comité de parents et à la direction Sonder / informer les parents de l'école Organiser des projets ponctuels (voir plus bas) 	<p>Favoriser l'épanouissement des étudiants par le développement d'un milieu de vie dynamique à l'école. Ses objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> Encourager/faciliter la participation des étudiants aux activités Appuyer les enseignants dans leur travail d'enrichissement pédagogique auprès des élèves Soutenir financièrement le développement de projets qui suscitent l'intérêt et la participation d'un maximum d'étudiants.
« Parole aux parents ! »	Tous les parents d'élèves sont les bienvenus en réunion du CE. Une prise de parole est prévue en début de rencontre pour ceux qui le désirent. Certains parents ne viennent que pour observer.	<ul style="list-style-type: none"> Les parents (membres ou non) peuvent assister aux réunions Tous peuvent demander l'ajout d'un sujet à l'ordre du jour Leurs suggestions sont les bienvenues! 	<ul style="list-style-type: none"> Les parents et anciens élèves peuvent assister aux réunions Tous peuvent ajouter des points à l'ordre du jour.
Nous joindre	<ul style="list-style-type: none"> 514 596-5535 sbarat@csdm.qc.ca Se présenter lors de la réunion 	<ul style="list-style-type: none"> forum.des.parents.sophie.barat@gmail.com Se présenter à une réunion 	<ul style="list-style-type: none"> fondation-sophie-barat.com Fondation Sophie-Barat (Facebook) Se présenter à une réunion
Sujets traités et réalisations	<ul style="list-style-type: none"> Le budget Le temps alloué aux matières Les sorties Le projet éducatif Les modalités d'application du régime pédagogique 	<p>Échanges et discussion sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> Projet éducatif, réussite scolaire Communication école-famille, rencontres professeurs/parents Activités de l'école, promotion des forces de l'école Amélioration du site web de l'école... et bien d'autres! <p>Réalisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> Conférences Sondages auprès des parents Ajouts de supports à vélos 	<p>Financement depuis 2013 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Formations pour athlètes, transport, maillots, vélos/supports à vélo Toile, projecteur, rideaux de scène, appareils photo et caméras vidéo pour les cours d'arts, ameublement dans la bibliothèque, etc. Bourses lors des galas de fin d'année et autres dons spéciaux. <p>Chantier du développement durable:</p> <ul style="list-style-type: none"> Viser la stimulation et l'éclosion de projets de sensibilisation et de responsabilisation sur le plan sociétal, environnemental et économique, suscitant l'enthousiasme et l'engagement des élèves.
Documents produits	Lettre envoyée aux élus sur les conséquences des coupures gouvernementales	<p><i>Guide pour les parents</i> (voir site web de l'école)</p> <p>Comptes rendus des réunions (voir site web aussi)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Formulaire de demande de financement complété par l'enseignant pour un projet, remis à un représentant pour décision en réunion. Rapports à Revenu Canada (organisme de bienfaisance)
Réunions	Une fois par mois à la bibliothèque du Bâtiment principal	<p>Une fois par mois à la bibliothèque du Bâtiment principal</p> <p>Comptes rendus des réunions disponibles sur le site web</p>	<p>Environ 6 par année ou plus si besoin, à l'Annexe Sophie Barat.</p> <p>Contactez-nous pour connaître la prochaine date de réunion.</p> <p>Procès verbaux obtenus sur demande</p>

ANNEXE – CALENDRIER DES PRINCIPALES ACTIVITÉS

Prenez note que les dates et les activités peuvent varier d'une année à l'autre. Ce calendrier est présenté à titre informatif seulement et n'est pas exhaustif. Nous vous conseillons, tout au long de l'année, de vous tenir informé des activités de l'école en consultant son site Web.

<p>SEPTEMBRE</p> <ul style="list-style-type: none"> – Assemblée générale – 1^{re} rencontre d'information avec les enseignants – Visite de la STM pour la carte OPUS – Fête de la rentrée (à confirmer) – Camping à l'école (à confirmer) 	<p>OCTOBRE</p> <ul style="list-style-type: none"> – Inscriptions aux activités parascolaires – Mise en place des plateaux-midi et récupérations – Élection du conseil étudiant – Portes ouvertes de l'école – Première réunion du Forum des parents, de la Fondation et du Conseil d'établissement 	<p>NOVEMBRE</p> <ul style="list-style-type: none"> – Remise du premier bulletin – 2^e rencontre parents-enseignants – Inscriptions au programme Jeune explorateur d'un jour (sec. 4) – Soirée « passage secondaire-collégial »
<p>DÉCEMBRE</p> <ul style="list-style-type: none"> – Période d'examens – Vacances 	<p>JANVIER</p> <ul style="list-style-type: none"> – Période d'examens – Inscriptions aux activités parascolaires (2^e session) 	<p>FÉVRIER</p> <ul style="list-style-type: none"> – Remise du 2^e bulletin – 3^e rencontre parents-enseignants – Choix des options pour l'année suivante – Demandes au SRAM (pour les cégeps publics montréalais) – Examen d'admission DÉFI – Journée blanche (à confirmer)
<p>MARS</p> <ul style="list-style-type: none"> – Semaine de relâche 	<p>AVRIL</p> <ul style="list-style-type: none"> – Festifilm (à confirmer) 	<p>MAI</p> <ul style="list-style-type: none"> – Communication de l'école pour préparer la rentrée suivante – Commande des uniformes – Activités pour le passage du primaire au secondaire – Nuit de la création (à confirmer)
<p>JUIN</p> <ul style="list-style-type: none"> – Examens (Ministère, CSDM, école) – Galas (à confirmer) – Soirée des finissants 	<p>JUILLET</p> <ul style="list-style-type: none"> – Envois du dernier bulletin – Cours d'été CSDM, reprise d'examens 	<p>AOÛT</p> <ul style="list-style-type: none"> – Rentrée scolaire

Merci à toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce guide :

Rédaction :

Manon Dubois

Nancy Meilleur

Sylvie Filiatrault

(Membres du Forum des parents)

Collaboration :

Christian Milliard, directeur adjoint

Mireille Langlois, directrice adjointe

Autres membres du Forum des parents